

l'assurance s'est vu garantir le maintien du haut niveau d'accès dont elle jouit actuellement.

L'Ontario - et plus particulièrement Toronto - profitera de ces changements, car ils garantissent l'avenir des nombreux emplois qui existent à Toronto dans les sièges sociaux des firmes canadiennes qui desservent le marché américain. Cet accès supplémentaire aidera ces firmes à prendre graduellement de l'expansion.

### Culture

Les grandes industries culturelles du Canada sont spécifiquement soustraites aux dispositions de l'Accord. Puisqu'elles échappent aux règles que renferme l'Accord, il n'est que juste qu'elles ne profitent pas de ses avantages.

Parmi les industries exemptées se trouvent l'édition (livres, magazines, périodiques, journaux), les films et bandes magnétoscopiques, les enregistrements de musique, la radiodiffusion et la télédistribution, à l'exception de l'industrie de l'impression. L'exemption s'applique à la production, à la distribution, à la vente ou à l'exposition dans ce secteur. Le Canada, toutefois, s'est engagé à offrir d'acheter une entreprise culturelle sous contrôle américain à sa juste valeur marchande sur le marché libre (déterminée par une évaluation impartiale) s'il devait exiger la cession de cette entreprise à la suite de l'examen par Investissement Canada de toute mainmise indirecte dans le secteur culturel.

Le Canada a consenti à deux autres mesures. Ce sont : 1) éliminer la prescription de la Loi de l'impôt sur le revenu selon laquelle les périodiques doivent être composés et imprimés au Canada pour que les sociétés canadiennes soient admises à déduire les frais de publicité aux fins de l'impôt sur le revenu; 2) réviser la Loi sur le droit d'auteur afin de protéger les détenteurs de droits relatifs à des émissions retransmises par télédistribution, de sorte qu'un système de rémunération soit en place d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 1990.

En somme, l'Accord ne portera atteinte ni à l'identité culturelle du Canada ni à la vaste gamme des industries culturelles de Toronto.

### Investissement

Un climat accueillant pour les investissements sera indispensable si les Canadiens veulent tirer pleinement avantage d'une réduction des obstacles au commerce des biens et services. À vrai dire, longtemps avant la conclusion de l'Accord, le gouvernement avait pris d'importantes mesures pour améliorer le climat de l'investissement et attirer de